



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-62275>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **24-62275**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Travaux d'aménagement de la place Kennedy et de ses abords à Angers

Description : La présente consultation porte sur la 1e phase de réaménagement des places Kennedy et Académie (et de leurs abords) à Anger, à savoir : travaux d'aménagement de la place Kennedy, la rue Toussaint, le boulevard de Gaulle et leurs abords à Angers. Elle est lancée en appel d'offre ouvert. Chaque lot fait l'objet d'une clause d'insertion sociale obligatoire.

Identifiant de la procédure : e9bf95bf-0ecf-4b6f-9f05-cd7416fc58c6

Identifiant interne : A24DEPFLTXKENNEDY

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45112500 Travaux de terrassement

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée. L'acheteur ne pourra être tenu responsable de la méconnaissance des modifications et /ou des réponses aux questions par les candidats qui ne se seront pas identifiés et des erreurs d'adresse électronique. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation, ainsi que les sous-critères de jugement des offres. La

signature des documents n'est pas exigée au stade de la remise des offres. Il sera demandé, en fin de procédure, à l'attributaire de signer électroniquement l'acte d'engagement, selon les modalités définies au règlement de la consultation. Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paiement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Paielement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Terrassements, voirie, assainissement et mobilier

Description : Marché ordinaire comprenant une prestation supplémentaire éventuelle (réponse obligatoire) et une variante (réponse facultative). Période de préparation de 1 mois et 14 mois de travaux.

Identifiant interne : A24DEPFLTXKENNEDY-1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45233222 Travaux de pavage et de resurfaçage de chaussées

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45262210 Travaux de fondation

5.1.3 Durée estimée

Durée : 15 MONTH

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : En application de l'article L2193-3 du code de la commande publique, les tâches essentielles suivantes ne peuvent pas être sous-traitées : réalisation des structures de voiries en enrobés. Des échantillons sont à remettre pour ce lot : voir règlement de la consultation

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Lettre de candidature ou équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement et déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou DC1) ; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; L'attestation sur l'honneur en application de Règlement UE n°2022/576

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Liste des travaux les plus importants exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux (montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin) ; Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat ;
FNTP2321+3451+346

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Description de la garantie financière : retenue de garantie de 5.0 % du montant initial du forfait, qui peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande.

Date limite de réception des offres : 11/07/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : groupement conjoint avec mandataire solidaire

Montage financier : Prix forfaitaire révisable mensuellement. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement d'Angers Loire Métropole, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Avance de 10 % dans les conditions prévues au contrat (avec garantie à 1e demande couvrant le montant de l'avance).

Informations relatives aux délais de recours : référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat) ; recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Eclairage et réseaux souples

Description : Marché à tranches (1 tranche ferme et 1 optionnelle pour l'éclairage du chateau) avec une période de préparation de 1 mois pour chaque tranche, 14 mois de travaux pour la tranche ferme et 6 mois pour la tranche optionnelle

Identifiant interne : A24DEPFLTXKENNEDY-2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45316000 Travaux d'installation de systèmes d'illumination et de signalisation

5.1.3 Durée estimée

Durée : 15 MONTH

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : En application de l'article L2193-3 du code de la commande publique, les tâches essentielles suivantes ne peuvent pas être sous-traitées : réalisation des réseaux d'éclairage

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Lettre de candidature ou équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement et déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou DC1) ; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; L'attestation sur l'honneur en application de Règlement UE n°2022/576

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Liste des travaux les plus importants exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution (montant, la date et le lieu d'exécution et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin) dont des références en mise en lumière ; effectifs moyens annuels ; FNT651

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr.>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr.>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : retenue de garantie de 5.0 % du montant initial de chaque tranche affermie, qui peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande

Date limite de réception des offres : 11/07/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : groupement conjoint avec mandataire solidaire

Montage financier : Prix forfaitaire révisable mensuellement. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement d'Angers Loire Métropole, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Avance de 10 % dans les conditions prévues au contrat (avec garantie à 1e demande couvrant le montant de l'avance)

Informations relatives aux délais de recours : - référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative, et pouvant être exercé avant la

signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative. - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Sols fertiles et plantations

Description : Marché ordinaire avec une période de préparation de 1 mois et 18 mois de travaux (+travaux de finalisation et garantie végétaux)

Identifiant interne : A24DEPFLTXKENNEDY-3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45112710 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

5.1.3 Durée estimée

Durée : 19 MONTH

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : En application de l'article L2193-3 du code de la commande publique, les tâches essentielles suivantes ne peuvent pas être sous-traitées : plantations

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Lettre de candidature ou équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement et déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou DC1) ; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; L'attestation sur l'honneur en application de Règlement UE n°2022/576

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Liste des travaux les plus importants exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux (montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin) ; Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat ; QUALIPAYSAGE P120 et E130

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : retenue de garantie de 5.0 % du montant initial du DQE (hors travaux de finalisation, qui peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande

Date limite de réception des offres : 11/07/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : conjoint avec mandataire solidaire

Montage financier : Prix unitaire révisable mensuellement. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement d'Angers Loire Métropole, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Avance de 10 % dans les conditions prévues au contrat (avec garantie à 1e demande couvrant le montant de l'avance)

Informations relatives aux délais de recours : - référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative. - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Numéro d'enregistrement : 24490001500011

Adresse postale : 83 rue du Mail

Ville : Angers cedex 02

Code postal : 49020

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Adresse électronique : marches.dag@angersloiremetropole.fr

Téléphone : +33 241055000

Adresse internet : <https://alm.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.angersloiremetropole.fr/la-metropole/marches-publics/index.html>

Profil de l'acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Ville : Nantes cedex

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : +33 255101002

Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 47c36e31-eb74-43c1-b977-4044ee49437b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/05/2024 à 16:15

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/05/2024